



**« Je me vaccine,  
je nous protège ! »**

**Kit de promotion de la vaccination  
contre la COVID 19  
auprès des personnels des EHPAD**



**Mesdames et Messieurs les directeurs, médecins coordonnateurs, soignants encadrants,**

**Votre engagement dans la lutte contre l'épidémie de COVID est majeur depuis plus d'un an. Il passe aujourd'hui par la vaccination: parce que la société toute entière sait la valeur de votre engagement, votre choix a valeur de modèle pour vos patients et pour votre entourage.**

En faisant savoir que vous faites ce choix autour de vous, en expliquant les raisons de votre confiance dans la vaccination, vous pouvez contribuer au succès de cette campagne.

Votre vaccination est un gage de protection. Les résultats des études des candidats vaccins montrent que la vaccination permet de réduire significativement les formes graves et la mortalité due au virus. Couplé avec les mesures barrières, le vaccin contribue à maîtriser l'impact de l'épidémie sur le long terme.

Aujourd'hui seulement 40 % des personnels des EHPAD sont vaccinés. Or, vous le savez, les personnes âgées sont particulièrement vulnérables vis-à-vis de ce virus. Il en va de la responsabilité personnelle et de l'éthique professionnelle de chacun de protéger les personnes âgées, même vaccinées, ainsi que ses collègues. C'est un acte citoyen. Tout est mis en œuvre pour permettre d'avoir un accès rapide et facilité à la vaccination. Sans une vaccination massive des personnels, un retour à la normale dans les établissements ne sera pas possible.

A défaut d'être vaccinés, les personnels intervenant auprès des personnes âgées doivent se faire tester très régulièrement.

Dans ce contexte, la question de la vaccination contre la COVID dans les structures d'hébergement de personnes âgées est plus que jamais un enjeu majeur. Pour vous aider à promouvoir la vaccination au sein de votre établissement, l'ARS Grand Est, met à votre disposition, une boîte à outils composé d'affiche, d'un argumentaire, d'une FAQ, d'un dépliant sur les fake news mais également d'outils numériques.

Votre mobilisation est essentielle.

D'avance, merci pour votre implication.

Ce kit, réalisé par l'ARS Grand Est vise à vous accompagner au mieux dans la promotion de la vaccination contre la Covid-19 auprès des professionnels de votre structure.

# Mode d'emploi



Vous trouverez ci-après un bref descriptif des différents outils d'information mis à votre disposition.

## **Argumentaire - à destination des organisateurs de la campagne de promotion de la vaccination**

Comment mobiliser vos agents ou collègues? Quels arguments mettre en avant ? Que dire si vous organisez une réunion d'information ? *(En format virtuel, dans le respect des gestes barrières)*

Parce que chacun est différent, parce que la dynamique d'équipe n'est pas la même partout, et surtout parce qu'il n'y a pas qu'une seule façon de présenter les choses, nous vous proposons plusieurs stratégies pour enrichir la discussion et lever les hésitations vaccinales des personnels de votre EHPAD.

L'argumentaire vous propose des pistes de réflexion sur la façon d'aborder la question de la vaccination ; vous pourrez ainsi utiliser celles qui vous sembleront les plus pertinentes, les adapter ou les compléter en fonction de la réalité de votre établissement et de vos collaborateurs.

Ces éléments peuvent être utilisés lors de discussions informelles ou lors de réunions formelles d'information. *(En format virtuel, dans le respect des gestes barrières)*  
L'argumentaire n'a pas vocation à être diffusé.

## **Affiches- à destination de l'ensemble du personnel de l'EHPAD**

Différents supports visuels à afficher dans votre établissement-vous sont proposés.

Ils mettent en scène plusieurs professionnels intervenant dans les EHPAD, y compris des personnels non soignants car tous les professionnels de vos établissements peuvent être des ambassadeurs de la vaccination.

4 affiches vous sont proposées, afin que vous puissiez varier les affiches selon les lieux d'affichage et les cibles (ex : vestiaires, salle de soin, salle de pause...), pour toucher plus particulièrement les personnes que vous souhaitez sensibiliser

L'expérience montre l'importance en particulier de privilégier les lieux de passages ou de pause. Il est également important de penser à changer parfois les affiches de place, sinon elles deviennent vite « invisibles ».



### **Dépliant Luttons contre les « fake news » - à destination de l'ensemble du personnel de l'EHPAD**

Ce dépliant est destiné aussi bien aux professionnels qu'au grand public. Il reprend quelques « fake news » quant à la vaccination et peut être diffusé dans les locaux réservés aux professionnels comme dans les espaces collectifs de l'établissement. Il a pour objectif de lancer la discussion et de transmettre de l'information.

D'autres voies de diffusion, comme les bulletins de paye par exemple, peuvent être pertinentes.

### **Vidéotheque - à destination des organisateurs de la campagne de promotion de la vaccination**

Vous trouverez sur ce support des liens pour accéder à différents supports et vidéos, qui peuvent être diffusés pour asseoir les messages de promotion de la vaccination anti-Covid 19 (en réunion, sur des écrans de l'établissement...)

**Foire Aux Questions** - à destination des organisateurs de la campagne de promotion de la vaccination mais diffusion possible à l'ensemble du personnel de l'EHPAD. Il s'agit d'un listing des questionnements auxquels vous pourrez être confrontés lors des discussions avec vos collègues et des pistes de réponses à apporter face aux idées reçues et/ou aux oppositions éventuelles.

### **Temps d'échange** - à destination du personnel de l'EHPAD

*A distance, en virtuel et dans le respect des gestes barrières*

Il n'existe pas de format-type de réunion fourni dans le kit... mais il est pourtant essentiel d'en organiser ! Ces temps de rencontre et d'échanges sont indispensables, selon des modalités adaptées à votre fonctionnement, pour faire passer des messages et présenter la politique mise en place dans votre établissement. N'hésitez pas à vous servir de l'argumentaire et de la foire aux questions pour préparer ces réunions, mais aussi de la vidéotheque, qui pourra vous aider dans l'animation, ou des informations que vous pouvez trouver sur le site <https://vaccination-info-service.fr/>



## Autres outils de communication- à destination de l'ensemble du personnel de l'EHPAD

Des outils complémentaires vous sont fournis pour vous aider dans la communication lors de votre campagne de promotion de la vaccination contre la Covid.

-**un bandeau** à insérer dans vos signatures mails – la plupart du temps, il est possible de programmer les signatures pour que ce bandeau apparaisse automatiquement dans toutes les signatures, pour une période donnée, afin d'éviter que chaque agent n'ait à faire la manipulation – n'hésitez pas à en parler à votre responsable informatique ou à votre prestataire !



-**des modèles de badge** : si vous souhaitez que votre personnel, soignant (mais plus largement administratif, logistique...) affiche son engagement.





## Argumentaire

**Pour rappel les personnels des EHPAD, soignants ou non, sont tous éligibles à la vaccination depuis le 27 décembre 2020.**

### En savoir plus

<https://www.grand-est.ars.sante.fr/vaccination-covid-19-professionnels-de-sante>

Plusieurs approches peuvent vous permettre d'aborder et d'enrichir la discussion autour de la vaccination contre la Covid avec les membres de votre équipe. Il s'agit de pistes de réflexion qui peuvent vous permettre d'aborder cette question sous différents angles, en fonction de leur pertinence pour votre établissement.

### RESPONSABILITE VIS-A-VIS DES RESIDENTS

Il est primordial d'aborder l'angle de la responsabilisation vis-à-vis des résidents avec vos collègues. Le personnel peut être porteur de virus, et constituer un vecteur de transmission vers ces populations fragilisées que sont, les résidents d'EHPAD même vaccinés.

La vaccination protège des formes graves, mais chez un résident d'EHPAD, souvent atteints de poly-pathologies, même une forme de la maladie atténuée par le vaccin peut provoquer un affaiblissement supplémentaire et dégrader l'état général de la personne.

Il faut impérativement insister sur les notions de porteurs sains et de transmission manu portée. Il peut notamment être bon de rappeler à votre équipe qu'une personne en incubation peut contaminer les personnes avant même l'apparition des premiers symptômes ou être « asymptomatique. ».

Pour rappel, la durée médiane d'incubation de la Covid-19 est de 5 à 6 jours (14 jours au maximum). La période de contagiosité est de 8 jours en moyenne et commence environ 2 jours avant le début des symptômes et 7 jours avant la date de réalisation du test pour les personnes asymptomatiques.

### RESPONSABILITE VIS-A-VIS DES COLLEGUES

L'absentéisme engendré par la COVID 19 et ses complications éventuelles engendre une surcharge de travail pour les collègues non-malades, présents à leur poste. Cet argument peut avoir un poids important.



## **EFFET D'EXEMPLE**

L'effet d'exemple jouera un rôle important dans votre campagne de vaccination. Ainsi, il est primordial que vous, ainsi que vos pairs, cadres et membres de direction, puissiez être vaccinés contre la COVID 19.

## **LEADERS D'INFLUENCE**

Une certaine synergie est possible entre différents membres de votre équipe, tous corps de métier confondus. Ainsi, il peut arriver que le discours de certains membres du personnel ait un poids et une portée importante au sein d'une équipe.

Il peut être intéressant de s'appuyer sur ces personnes pour faire en sorte que votre message soit entendu, par exemple en les associant à votre démarche, en amont et durant la campagne de promotion, à l'argumentaire auprès d'autres collègues. Ils peuvent également être inclus dans l'effet d'exemple cité plus haut.

A contrario, le discours de certains membres du personnel peut également avoir un effet allant à l'encontre de votre campagne de promotion de la vaccination, c'est pourquoi il est important d'établir un dialogue avec eux en amont de cette campagne.

## **TEMOIGNAGES**

Vous pouvez vous appuyer sur des témoignages positifs, avec l'exemple de collègues ayant été vaccinés.

## **AFFICHAGE PERTINENT**

Les supports visuels proposés dans le cadre de ce kit existent en plusieurs déclinaisons, insistant sur la transversalité de la campagne, et orientés vers les différents types de professionnels présents dans votre établissement. Choisissez les affiches les plus adaptées au contexte (les cuisines par exemple). De plus, les affiches seront mieux perçues si elles sont placées à hauteur de visage, dans les lieux adaptés (salles d'attente, de pause, de transmissions...). Pensez à changer les affiches de place au-delà d'un certain délai d'affichage (un mois et demi environ) ; cela contribuera à leur visibilité. Enfin, pensez à les enlever à la fin de la campagne.



## **REPETITION DU MESSAGE**

Le message de prévention que vous porterez ne sera pas forcément entendu, d'autant plus dans ce contexte particulier de nouveau vaccin.

Pour cette raison, il est important de répéter les sessions de sensibilisation et de d'échanges avec le personnel, qui peuvent changer d'avis après quelques mois de recul sur le vaccin. La diffusion de visuels papiers avec les fiches de paie peut être une possibilité. Votre action doit s'inscrire dans la durée.

## **ORGANISATION EN INTERNE**

La possibilité offerte aux personnels des EHPAD de se faire vacciner sur le lieu de travail doit être mise en avant.



## Vidéotheque

Consultez et partagez les vidéos de la chaine Youtube :

-de l'[Agence Régionale de Santé Grand Est](#)



-du [Ministère des solidarités et de la santé](#)

- du site [AntibioEst](#)



## FOIRE AUX QUESTIONS

### « LE VACCIN CONTRE LA COVID 19 PEUT ME RENDRE MALADE »

**FAUX** : Le vaccin AstraZeneca peut entraîner des effets indésirables, tels que de la fièvre, des maux de tête ou une fatigue transitoire, ce qui n'est pas exceptionnel pour un vaccin. Ces symptômes peuvent être gênants mais sont bénins et transitoires. Ils peuvent être prévenus et traités par du paracétamol. Il est important de rappeler que les scientifiques, les agences sanitaires et l'Organisation mondiale de la santé considèrent que le vaccin AstraZeneca est efficace dans une grande majorité des cas, y compris dans le cadre d'un variant britannique, et des études sont en cours concernant le variant sud-africain.

### « LES RÉSIDENTS SONT DÉJÀ VACCINÉS, IIS NE RISQUENT RIEN »

**FAUX** : Les résidents sont des sujets qui restent fragiles malgré la vaccination qui n'élimine pas le risque à 100% ; en effet l'immunité, déterminant l'efficacité personnelle de leur vaccin, diminue avec l'âge.

### « JE NE SUIS PAS À RISQUE »

**FAUX** : Vous pensez être moins à risque. Vous travaillez en collectivité, vous avez donc un sur-risque d'être infecté : les publics ciblés ne sont pas les seuls à risque ; de plus vous pouvez propager le virus à votre famille, vos amis, les patients ou les résidents de votre établissement et vos collègues que vous rencontrez quotidiennement.

### « LES VACCINS NE SONT PAS BONS, ILS ÉPUISENT MON SYSTÈME IMMUNITAIRE »

**FAUX** : Tous les jours votre organisme entre en contact avec un très grand nombre de microbes et votre système immunitaire travaille continuellement pour vous en protéger.

### « LA COVID 19 N'EST PAS UNE MALADIE GRAVE »

**FAUX** : Le virus de la COVID est très contagieux. La Covid-19, maladie infectieuse émergente apparue en Chine fin 2019, s'est propagée en quelques mois à l'ensemble des continents, causant une pandémie d'une ampleur considérable. Fin février 2021, plus de 112 millions de cas ont été confirmés dans le monde, et près de 2,5 millions de décès ont été notifiés. Certaines personnes, telles que les personnes atteintes de maladies chroniques, les personnes âgées sont plus à risque de développer des formes graves de la COVID. La vaccination est le moyen le plus efficace pour lutter contre la COVID 19 et elle permet aussi de réduire la gravité des symptômes si vous contractez la maladie.



## « LE VACCIN NE PROTÈGE PAS CONTRE TOUS LES VARIANTS »

Les vaccins à ARNm (Pfizer et Moderna) apparaissent, d'après les observations scientifiques internationales, comme actifs contre le variant « britannique », de manière comparable avec la souche traditionnelle du virus. Par ailleurs, selon les récentes études menées en Écosse et en Afrique du Sud au mois de février, le vaccin AstraZeneca est efficace contre les formes sévères provoquées par le variant « britannique ».

Pour les variant V2 et V3, les études sont en cours.

## « JE SUIS ENCEINTE, JE NE PEUX PAS ME FAIRE VACCINER ? »

**FAUX** : Votre médecin appréciera le bénéfice-risque de la vaccination dans votre cas. Le Centre de Référence sur les Agents Tératogènes (CRAT) considère que la vaccination par les vaccins à ARNm est possible en cours de grossesse, a fortiori s'il existe des facteurs de risque exposant la femme enceinte à une forme sévère de la maladie. Dans les essais cliniques des vaccins à ARN de Pfizer-BioNTech et Moderna, les femmes enceintes étant exclues mais 23 et 13 grossesses ont eu lieu respectivement, autant dans le groupe des participants vaccinés que dans le groupe recevant le placebo. Aucun événement indésirable n'est survenu chez les femmes enceintes.

## « COMMENT FONCTIONNE UN VACCIN ? »

Lorsqu'on tombe malade, notre système immunitaire se défend en fabriquant notamment des anticorps. Ils sont destinés à neutraliser et aider à éliminer le virus à l'origine de la maladie. La vaccination s'appuie sur ce mode de fonctionnement : elle introduit dans notre corps un virus inactivé, une partie du virus ou un ARN messager. Notre système immunitaire produit des anticorps en réaction à cette injection. Ainsi, le vaccin permet que notre système immunitaire reconnaisse spécifiquement l'agent infectieux s'il s'introduit dans notre organisme. Il est alors détecté, neutralisé et éliminé avant qu'il ne puisse nous rendre malade.

## « LES VACCINS SONT-ILS SÛRS ? »

OUI : La décision d'autoriser ou non un vaccin ne relève pas du gouvernement mais appartient aux autorités scientifiques indépendantes qui sont en charge de l'évaluation des produits de santé. L'État doit garantir que tout vaccin mis sur le marché a bien reçu toutes les autorisations nécessaires pour assurer la sécurité sanitaire des Français.

L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) met en place un dispositif spécifique de surveillance renforcée des effets indésirables des vaccins anti-Covid-19.

A savoir : Les professionnels de santé comme les personnes vaccinées peuvent signaler tout effet indésirable remarqué à la suite d'une vaccination sur [signalement-sante.gouv.fr](https://signalement-sante.gouv.fr).



## « COMMENT SONT SURVEILLÉS LES VACCINS CONTRE LA COVID ? »

Dans le cadre de la campagne nationale de vaccination contre la Covid-, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) met en place un dispositif spécifique de surveillance renforcée des effets indésirables des vaccins anti-Covid-19 sur le territoire français. En collaboration avec les centres régionaux de pharmacovigilance, une enquête est menée pour surveiller en temps réel le degré/profil de sécurité des vaccins. Sur [signalement-sante.gouv.fr](https://signalement-sante.gouv.fr), les professionnels de santé ou les usagers peuvent signaler tout effet indésirable à la suite d'une vaccination.

L'ANSM publie régulièrement sur son site internet [le rapport de pharmacovigilance, les chiffres clés et les résultats](#).

## EXISTE-T-IL DES SOLUTIONS DE REMPLACEMENT AUX VACCINS (ALLAITEMENT, ALIMENTATION Saine, HOMÉOPATHIE) ?

Non. À part l'infection elle-même, seul le vaccin peut stimuler la formation, dans l'organisme, d'anticorps spécifiques contre un virus ou une bactérie.

## « FAUT-T-IL SE FAIRE VACCINER SI ON A EU LA COVID ? »

Oui. Dans un avis du 11 février 2021, la Haute autorité de santé préconise de vacciner les personnes immunocompétentes, avec une seule dose de vaccin, de préférence 6 mois après l'infection. Chez certaines personnes (immunodépression, résidents d'EHPAD...), deux doses restent conseillées même après une infection.

## « LES PERSONNES ALLERGIQUES PEUVENT-ELLES SE FAIRE VACCINER AVEC LES VACCINS A ARNm (Comirnaty® et Moderna®) ? »

Les patients souffrant d'allergies aux aliments, aux médicaments oraux, au latex ou aux piqûres d'insectes ou autre venin peuvent se faire vacciner en toute sécurité.

Les vaccins à ARNm sont contre indiqués chez les personnes ayant présenté une allergie à un des composants du vaccin, en particulier les polyéthylène- glycols(PEG). Dans tous les cas, une surveillance de 15mn est assurée après chaque injection.



**« Je me vaccine,  
je nous protège ! »**

**#SuperHeros**

**#COVID19**

**#EHPAD**



**« Je me vaccine,  
je nous protège ! »**

**#SuperHeros**

**#COVID19**

**#EHPAD**



**« Je me vaccine,  
je nous protège ! »**

**#SuperHeros**

**#COVID19**

**#EHPAD**



**« Je me vaccine,  
je nous protège ! »**

**#SuperHeros**  
**#EHPAD**  
**#COVID19**





« Je me vaccine,  
je nous protège ! »



« Je me vaccine,  
je nous protège ! »



« Je me vaccine,  
je nous protège ! »



« Je me vaccine,  
je nous protège ! »



« Je me vaccine,  
je nous protège ! »



« Je me vaccine,  
je nous protège ! »



« Je me vaccine,  
je nous protège ! »



« Je me vaccine,  
je nous protège ! »



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

ars  
Agence Régionale de Santé  
Grand Est



« Je me vaccine,  
je nous protège ! »



accin

COVID-19

SE VACCINER, SE PROTÉGER



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

ars

●● Agence Régionale de Santé  
Grand Est



SE VACCINER, SE PROTÉGER

# FAKE NEWS



## « Les vaccins à ARN vont modifier l'ADN humain »

Les vaccins à ARN utilisent bien l'information génétique, mais ils se basent sur une molécule - l'ARN messenger- qui disparaît rapidement et ne peut pas modifier spontanément le génome du patient, composé d'ADN.

## « Ce n'est pas normal qu'un vaccin arrive aussi vite »

Le virus n'est pas un total étranger ! Il a la même base que d'autres virus bien connus (comme le Sras de 2003). Grâce à une mobilisation sans précédent de la communauté médicale et scientifique, d'investissements colossaux couplés à des procédures administratives accélérées, 1 an a été nécessaire pour produire un vaccin en toute sécurité.

## «Le vaccin, ça ne sert à rien !»

Le vaccin est la meilleure protection contre la COVID.  
Cela évite de développer une forme grave de la maladie potentiellement mortelle. En se faisant vacciner, on se protège donc soi-même, mais on protège aussi les autres : ses enfants, ses proches, ses voisins, tous ceux que je côtoie, dont certains ont une santé fragile.

## «Les résidents en EHPAD sont déjà vaccinés, ils ne risquent rien»

Les résidents sont des sujets qui restent fragiles malgré la vaccination qui n'élimine pas le risque à 100% ; en effet l'immunité, déterminant l'efficacité personnelle de leur vaccin, diminue avec l'âge.

# FAKE NEWS



## « Les vaccins à ARN vont modifier l'ADN humain »

Les vaccins à ARN utilisent bien l'information génétique, mais ils se basent sur une molécule - l'ARN messenger- qui disparaît rapidement et ne peut pas modifier spontanément le génome du patient, composé d'ADN.

## « Ce n'est pas normal qu'un vaccin arrive aussi vite »

Le virus n'est pas un total étranger ! Il a la même base que d'autres virus bien connus (comme le Sras de 2003). Grâce à une mobilisation sans précédent de la communauté médicale et scientifique, d'investissements colossaux couplés à des procédures administratives accélérées, 1 an a été nécessaire pour produire un vaccin en toute sécurité.

## «Le vaccin, ça ne sert à rien !»

Le vaccin est la meilleure protection contre la COVID.  
Cela évite de développer une forme grave de la maladie potentiellement mortelle. En se faisant vacciner, on se protège donc soi-même, mais on protège aussi les autres : ses enfants, ses proches, ses voisins, tous ceux que je côtoie, dont certains ont une santé fragile.

## «Les résidents en EHPAD sont déjà vaccinés, ils ne risquent rien»

Les résidents sont des sujets qui restent fragiles malgré la vaccination qui n'élimine pas le risque à 100% ; en effet l'immunité, déterminant l'efficacité personnelle de leur vaccin, diminue avec l'âge.

# FAKE NEWS



## « Les vaccins à ARN vont modifier l'ADN humain »

Les vaccins à ARN utilisent bien l'information génétique, mais ils se basent sur une molécule - l'ARN messenger- qui disparaît rapidement et ne peut pas modifier spontanément le génome du patient, composé d'ADN.

## « Ce n'est pas normal qu'un vaccin arrive aussi vite »

Le virus n'est pas un total étranger ! Il a la même base que d'autres virus bien connus (comme le Sras de 2003). Grâce à une mobilisation sans précédent de la communauté médicale et scientifique, d'investissements colossaux couplés à des procédures administratives accélérées, 1 an a été nécessaire pour produire un vaccin en toute sécurité.

## «Le vaccin, ça ne sert à rien !»

Le vaccin est la meilleure protection contre la COVID.  
Cela évite de développer une forme grave de la maladie potentiellement mortelle. En se faisant vacciner, on se protège donc soi-même, mais on protège aussi les autres : ses enfants, ses proches, ses voisins, tous ceux que je côtoie, dont certains ont une santé fragile.

## «Les résidents en EHPAD sont déjà vaccinés, ils ne risquent rien»

Les résidents sont des sujets qui restent fragiles malgré la vaccination qui n'élimine pas le risque à 100% ; en effet l'immunité, déterminant l'efficacité personnelle de leur vaccin, diminue avec l'âge.

**Un doute ? Une question  
sur la vaccination ?**

**[vaccination-info-service.fr](https://vaccination-info-service.fr)**



**SE VACCINER, SE PROTÉGER**

**Un doute ? Une question  
sur la vaccination ?**

**[vaccination-info-service.fr](https://vaccination-info-service.fr)**



**SE VACCINER, SE PROTÉGER**

**Un doute ? Une question  
sur la vaccination ?**

**[vaccination-info-service.fr](https://vaccination-info-service.fr)**



**SE VACCINER, SE PROTÉGER**